

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06 Juin 2025,

L'AFPAC, qui représente l'ensemble de la filière de la pompe à chaleur, demande le maintien du parcours "mono-geste" de MaPrimeRénov'

L'annonce du Gouvernement de **suspendre le dispositif MaPrimeRénov'** durant l'été constitue une **menace pour la pérennité de la filière française des pompes à chaleur**, ainsi que pour des milliers d'emplois sur l'ensemble du territoire.

Cette décision brutale serait motivée par la difficulté à traiter un important volume de dossiers et par la recrudescence des fraudes.

L'AFPAC demande le maintien, a minima, du parcours mono-geste pour permettre aux ménages de s'équiper de systèmes de chauffage performant leur permettant de réduire leurs factures énergétiques et ainsi améliorer leur pouvoir d'achat dans la durée.

Face à l'annonce de la suspension de MaPrimeRénov', l'AFPAC s'associe à 17 autres organisations professionnelles pour demander **la pérennisation de la rénovation des logements par gestes simples**.

L'AFPAC déplore cette décision du Gouvernement qui justifie la suspension du dispositif par une difficulté à traiter le volume de demandes d'aides financières des ménages et par une hausse des fraudes.

Le maintien des aides aux mono-gestes pompes à chaleur est indispensable

- **Le traitement des dossiers mono-gestes par l'ANAH ne souffre pas d'engorgement.** La dernière publication de l'ANAH, portant sur le premier trimestre 2025, confirme que 94 % des dossiers déposés dans ce parcours de gestes simples ont été acceptés.
- **Les contrôles sur les opérations de rénovation par geste** sont en place et **ont démontré leur efficacité dans la lutte contre la fraude.**
- **La pompe à chaleur constitue la solution de rénovation la plus efficace** pour réduire la facture énergétique des ménages et décarboner le secteur du bâtiment (*source : Observatoire national de la rénovation énergétique*). Elle est essentielle pour **réduire nos consommations d'énergies fossiles, limiter les émissions de carbone** et garantir ainsi notre **souveraineté énergétique.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Ce dispositif est essentiel pour **maintenir un niveau d'installations compatible avec les ambitions de neutralité carbone** de la France. Une suspension des aides serait un très mauvais signal après les reculs du marché déjà marqués ces deux dernières années (-14 % en 2023 et -40 % en 2024).
- La **filière industrielle a réalisé des investissements massifs** dans les capacités de production, ainsi qu'en recherche et développement en réponse **au plan gouvernemental annoncé par Emmanuel Macron en 2023**, qui vise à produire un million de pompes à chaleur en France d'ici 2027 et dont l'objectif risque de s'éloigner encore un peu plus.
- Il s'agit désormais aussi de préserver des **milliers d'emplois non délocalisables** liés à la distribution, à l'installation et à la maintenance des pompes à chaleur, contribuant ainsi à la vitalité économique de nos territoires.

Il est indispensable que le Gouvernement s'engage au maintien du dispositif MaPrimeRénov' en gestes simples afin d'**éviter une crise majeure de la filière de la pompe à chaleur**.

La transition énergétique ne peut pas être une succession de "stop and go" permanents. Elle exige une vision de long terme, partagée entre l'État, les professionnels et les citoyens.

L'AFPAC, l'ensemble de ses membres et de ses partenaires sont prêts à s'engager dans cette voie, mais ont besoin de clarté, de stabilité et de cohérence.

L'AFPAC, filière mobilisée pour la transition énergétique et la décarbonation

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) fédère et anime l'ensemble des acteurs de l'écosystème PAC : énergéticiens, industriels fabricants, distributeurs, installateurs, entreprises de maintenance, centres techniques et d'essai, bureaux d'études, organismes de certification, organisations syndicales et centres de formation. Sa mission ? Créer les conditions favorables au déploiement de solutions PAC performantes afin d'accélérer la transition énergétique et la décarbonation des bâtiments. Convaincue que la pompe à chaleur est LA solution durable de lutte contre le réchauffement climatique et la dépendance aux énergies fossiles, l'AFPAC agit comme un tiers de confiance auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes. Dans une démarche collaborative, ses membres s'engagent à promouvoir la qualité, l'innovation et la formation pour faire de la filière PAC un pôle d'excellence français et européen. Ensemble, ils soutiennent l'essor des pompes à chaleur en tant que solution EnR majeure pour un avenir plus propre.

Contact presse : contact@afpac.org

Site Web : www.afpac.org